



Déclaration
liminaire CGT

Compte rendu du CHS-CT de la DISI Sud-Ouest du 11/12/2012

Monsieur le président,

A l'appel de leurs organisations syndicales les personnels de la DGFIP ont exprimé récemment lors de la journée de grève du 27 novembre leur mécontentement et leur opposition à la politique menée actuellement aux Finances Publiques.

Le budget 2013 prévoit 2023 suppressions d'emplois à la DGFIP et une baisse des crédits de 7%. Les services informatiques sont également touchés et il faut s'attendre à des budgets fortement en baisse dans les DISI.

Le contexte se dégrade partout, nous ne pouvons mettre sous silence la souffrance bien réelle d'agents. A la DGFIP plus de 40 de nos collègues ont ainsi tenté de mettre fin ou ont mis fin à leurs jours en l'espace d'une année. Ce n'est pas supportable !

La CGT demande l'ouverture de négociations immédiates sur les revendications que les syndicats portent depuis des mois et que nous avons maintes fois rappelées. Alors que les DISI ont déjà du mal à fonctionner, on ne peut que s'inquiéter de l'avenir. A l'occasion de ce CHS-CT nous demandons l'harmonisation de certaines pratiques. Que ce soit dans l'accès aux informations (des RHS accessibles à tous les agents sur l'intranet), dans la préparation des CHS et dans le dialogue social. Sur ce dernier point nous demandons que lorsque cela est nécessaire celui-ci puisse aussi avoir lieu dans les ESI.

Nous souhaitons aussi aborder des sujets qui touchent au quotidien des collègues dans les ESI :

- ESI de Poitiers : la question du mal être au travail se pose.

Cette question doit être prise en charge tant localement qu'au niveau de la DISI. Même si cela ne se traduit pas immédiatement par une dépense à financer par le CHS un traitement du problème doit être envisagé. C'est le sujet du PTS qui nous préoccupe (bruits, open space, promiscuité...).

- ESI Bordeaux Océan : le réaménagement des services ADO/G2A concernent les personnels. La concertation préalable à cette réorganisation doit être poursuivie.

- ESI Bordeaux Garonne : le sujet du déménagement vers la Cité administrative ne cesse de préoccuper les personnels. L'absence d'information claire suscite des inquiétudes.

D'autant qu'un éventuel aménagement dans des locaux amiantés est rejeté par les personnels.

- ESI de Toulouse : les mois passent et la tendance est à la déprime. Sur les missions de l'ESI les personnels doutent sur leur devenir.

A cela s'ajoute les travaux en cours, le manque de visibilité quant à la réouverture de la cantine. Par ailleurs, les personnels des CID de la 2ème vague se sentent très isolés, avec un sentiment d'abandon. Il y a un vrai problème de circulation de l'information.

Tous ses sujets sont à prendre au sérieux. Ils influent fortement sur les conditions de travail des personnels et sont source de stress et potentiellement de risques psycho-sociaux. La CGT sera attentive aux réponses qui seront apportées par la Direction.

Réponses de Mr PEYRE à la déclaration de la CGT.

Rien de bien nouveau, on s'y attendait, il applique la politique mise en œuvre en faisant en sorte de minimiser les impacts négatifs. Le prochain budget va baisser fortement et 8 emplois sont supprimés en 2013 au titre de la DISI. Ce discours est un cache misère car la réalité c'est que l'on va de plus en plus dans le mur avec toutes les conséquences que l'on connaît pour les personnels. Stress, surcharge, démotivation sont au rendez-vous !

Sur nos questions plus locales, le Directeur est toujours ... en train de faire ce qu'il peut !

- **Harmonisation des pratiques** : « des progrès sont à faire, on fait du mieux possible avec nos moyens ».

- **Conditions de vie au travail** et dialogue social : « il apporte beaucoup d'attention à cela ».

- **ESI Poitiers** (rubrique PTS sur RHS) : « il se félicite de la réactivité et des moyens d'action mis en place à l'époque pour résoudre la situation tout en restant respectueux des contraintes et de l'agent ».

- **ESI BDX Océan** : une réflexion de groupe est en cours concernant la réorganisation du G2A et l'ADO. L'ergonome du ministère est passé et a donné quelques orientations. Il encourage à la plus grande transparence en la matière et précise qu'il n'y a pas de plan fait dans le dos des agents.

- **ESI BDX Garonne** (déménagement) : rien n'est acté. Pour réinstaller l'ESI il faut des M² et il ne les a pas pour l'instant. Une communication sera faite lorsque l'information sera stabilisée.

- **ESI de Toulouse** : il est en mutation. Perte de missions d'exploitation et récupération de missions de développement plus l'assistance.

Ces transferts de missions progressifs libéreront de la ressource et permettront une montée en charge dans un premier temps sur des applications type micro, en cible sur des applications nouvelles technologies.

Mr PEYRE souhaite une synergie entre BDX Garonne et Toulouse. Il précise qu'il renforcera l'encadrement supérieur d'un ldep sur Toulouse (actuellement 5 à Garonne pour 1 à Toulouse).

La synergie consisterait donc à déshabiller un ESI pour habiller l'autre !

CID 2ème vague : Mr PEYRE trouve que le terme sentiment d'abandon est un peu fort. Ils sont rattachés aux ESI qui pratiquent un pilotage hebdomadaire et qui sont vigilants sur les missions des CID. Ces agents là n'ont pas été oubliés lors des CAP de liste d'aptitude C en B. Il ne nie pas les difficultés et les retards dans le traitement de certains dossiers mais il ne souhaite laisser personne au bord de la route.

Réponse un peu courte : c'est quand même la moindre des choses que nos collègues soient traités comme tous les collègues de la DISI ! Le sentiment d'abandon qu'ils ressentent ne se résume pas aux seuls aspects de carrière.

Le DISI fait ce qu'il peut avec ce qu'il a ! Ce n'est pas un scoop, et ce n'est pas en nous le répétant à chaque occasion que l'on va l'accepter. Au moment où la DG parle de simplification, de la nécessité d'écouter les agents, il est cocasse de voir les multiples difficultés occasionnées par la création des DISI qui perdurent plus d'un an après leur création.

Procès Verbal du CHSCT d'Octobre 2012

Après l'intervention de la secrétaire du Comité (Geneviève Bourrel) qui a retracé les travaux accomplis entre les deux CHS-CT et la visite de site à Bordeaux Océan le PV du CHSCT du mois d'octobre a été voté à l'unanimité.



Désamiantage de la Tour B de la Cité Administrative de Bordeaux

Le Directeur de la DISI a fait le point sur ce dossier. Le montant ces travaux est supérieur à 40 millions d'euros. Ces travaux comprennent aussi la mise aux normes incendie, l'amélioration du chauffage et de la climatisation, l'isolation phonique et le remplacement des menuiseries extérieures. Les travaux sont prévus sur la période 2013 à 2016 et concernera les étages 21 à 2. Le socle (1er et RDC) est en cours de programmation.

Un dispositif de communication est mis en place : plusieurs publications sont en cours (Brèves de la cité et Journal de la cité). Concernant la DISI, une 2ème information sera faite lors du prochain CHSCT.

Déroulement du chantier :

Le traitement se fera par bloc d'étages (3 étages, dont un tampon, seront vidés). Il faut environ 5 mois de travaux pour un étage (2 mois de désamiantage et 3 mois de réaménagement). Pour le siège de la DISI des plans de réaménagement ont été proposés et soumis aux agents concernés. Ces plans ont été arrêtés, la surface occupée sera sensiblement supérieure à celle actuelle afin de tenir compte de l'effectif cible de 25 personnes. Avant de s'installer provisoirement dans les BAT C et D ces derniers doivent être réhabilités notamment au niveau du chauffage. Le déménagement de la DISI siège est prévue dans le BAT D de fin avril jusqu'à d'octobre.

Le chantier :

Sur le parking sera installée une base de vie (stockage des camions, des gravats, locaux des entreprises). Cette zone est interdite au public.

Il faut donc s'attendre à des difficultés au niveau des accès (une seule entrée) et du stationnement (une grande partie du parking est condamnée). Des ascenseurs extérieurs seront installés côté crèche.

Mesures de sécurité :

Des mesures d'air seront effectuées plusieurs fois par semaine dans la crèche et les différents services.

Pour la CGT ce chantier doit être géré de manière exemplaire. Il en va de la santé et de la sécurité des personnels que ce soit des agents de la Cité que des intervenants des sociétés. Nous serons particulièrement vigilants et invitons les personnels à nous contacter si la moindre question se pose.

Registres Hygiène et Sécurité

La Direction a présenté l'harmonisation des Registres Hygiène et sécurité dématérialisés. Deux types de documents sont en ligne (un formulaire et le registre). Selon les sites, l'accès aux registres se fait directement, par mot de passe ou réservé aux seuls agents de l'ESI.

Pour la CGT, cette harmonisation n'est pas totale. Nous nous sommes assurés que les CID avaient bien accès à ces documents. Une réflexion est en cours pour uniformiser les documents, leur accès et la communication aux agents.

Même si la Direction considère que ces cahiers ne sont pas des cahiers de doléances, nous pensons qu'ils restent un moyen d'expression des agents et qu'ils doivent s'en servir.

BDX Océan :

- Malgré l'absence de contrat, l'entretien clim bureau est bien assuré par l'entreprise. Un contrat spécifique clim bureau sera établi en 2013.
- Sur le nettoyage des vitres : la Cité a des problèmes avec la société (il est envisagé de faire appel à une autre entreprise).

Siège DISI

- Fontaine à eau : le projet est de mutualiser les installations car plusieurs ESI sont demandeurs. Interrogation sur l'opportunité d'installer une fontaine avant les travaux.
- Nid de poule sur le parking :
Ces déformations sont dues aux racines des arbres, et peut-être à une mauvaise conception à la base. En pleine période de chantier de désamiantage aucun travaux d'amélioration ne semble envisagé par la cité. Les OS s'interrogent sur la responsabilité en cas d'accident. Une intervention CHSCT par courrier a été demandée pour savoir si une amélioration est prévue.
- Extincteurs : une programmation était prévue, tout est à jour.

Bordeaux Garonne

- Sur l'intervention des CID dans un bureau situé dans une zone en travaux pas suffisamment isolée (problème de l'amiante à la Cité). Les OS ont rappelé que l'affichage des mesures d'empoussièrement de la cité administrative date de 2010. Mr PEYRE répond qu'il a interpellé la cité, sans réponse à ce jour. Il s'engage à apporter des informations concernant ces mesures.
- Infiltration d'eaux (site Mériadeck) :
L'assistant de prévention de la DRFIP s'est déplacé, une réponse est faite dans le registre. Les dalles restent sous surveillance.
Ménage dans les locaux techniques. Le contrat actuel ne prévoit pas de faire le ménage dans les locaux techniques, un contrat spécifique devra être signé pour permettre le nettoyage des locaux et des bureaux situés sur ce plateau.

Poitiers

- Odeurs dans les toilettes :

Le remplacement d'un joint serait suffisant pour résoudre le problème, 1 joint / 9 est remplacé, le reste à venir.

-Thermofilmeuse

La révision du tirage de la hotte aspirante est faite. Concernant la toxicité du film le médecin de prévention se rapprochera de sa consœur pour plus de précisions. Les fournisseurs doivent fournir une fiche technique des produits. Une fiche des données de sécurité (FDS) sera transmise au médecin avant le prochain CHSCT.

- Réparation fenêtre SIL :

Suite à une malfaçon la fenêtre manque d'isolation. Les travaux ayant été réceptionnés il n'est plus possible de faire un recours. De nouveaux devis, un nouveau chiffrage suivi d'un arbitrage sur la décision à prendre sont à envisager.

- PTS mesures de l'air :

Il s'avère après mesures que l'air de l'open-space est trop sec.

Une baisse de la température de 1 ° et des humidificateurs ou plantes vertes seraient souhaitables.

- Achat d'écrans :

un point est à faire, la dépense sera supportée par la DGF sauf si prescription particulière. Les agents du PTS ont des écrans de taille différente qui pourrait générer de l'inconfort. Le sujet sera pris en charge par le médecin de prévention.

- Visite médicales :

Le processus est en cours, la Direction a demandé à la RH de Poitiers de mettre l'assistant de prévention en copie dans la boucle car au final c'est lui qui centralise les informations.

- **Problème de promiscuité à l'open-space.** Des casques ont été achetés et une étude en interne est préconisée avant tout changement. Il sera possible aussi de tirer les enseignements de la future étude réalisée par l'ergonome à Bordeaux Océan.

- **Doublage des vitres** dans le nouveau local du concierge : devis à effectuer.

BUDGET

Compte tenu de la mauvaise expérience de cette année (11.316.53 € de crédits ont été rendus) il a été décidé :

- d'utiliser tout le budget alloué,
- anticiper les devis avant de connaître la lettre de cadrage et le budget. Dès le 1er CHSCT voter une liste de dépenses subsidiaires dans laquelle on pourrait piocher si des dépenses votées ne peuvent se réaliser.
- le 1er CHSCT pourrait être programmé juste après la réunion des Présidents CHSCT (en 2012 cette réunion s'est tenue en Février).

Dépenses bloquées et reportées à 2013 : Fauteuil ergonomique pour Bordeaux Garonne 293€ livré en 2013.

Dépenses votées en 2012 mais payées par la DDFIP31 : stage Centaure pour 2.500€.

Les consignes données par la DG en matière de projet immobilier sont de concentrer les dépenses sur la sécurité et tout ce qui concerne « le clos et couvert » (toiture, fermetures,...). Les dépenses sont à hiérarchiser et celles concernant les économies d'énergie ne sont pas la priorité.

D.U.E.R.P

Analyse du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Le CHS a débattu sur les points gradués A du DUERP.

- Amiante cité administrative BDX

Problème de l'encadrement des ascenseurs, plaques du plafond dans le couloir et dans la salle AT de BDX Océan ont été endommagées par des infiltrations ... autant de sujets qui inquiètent par rapport au risque amiante.

Pour la CGT, on ne peut se contenter des réponses données (« pas de problème on a vérifié »), il faut faire preuve de vigilance et anticiper parfois.

Toujours dans un souci de transparence et de prévention il a été évoqué les différentes actions à notre disposition :

- En cas d'exposition une attestation d'exposition est délivrée par la Direction avec convocation chez un médecin expert.
- Un certificat de présence lors de travaux effectués avec poussière peut être délivré par le Médecin de prévention.

Les OS ont demandé qu'une liste des personnels présents lors du chantier de désamiantage soit établie.

Elle ne protégera pas les agents mais elle sera utile en cas de recours si cela s'avère nécessaire.

Pour le site de Toulouse une demande dans ce sens va être faite au Médecin de prévention.

- Équipement de sécurité des véhicules.

La Direction va sécuriser les véhicules dont elle est propriétaire (pneus neige, chaînes, filets de protection). Deux véhicules ont été achetés pour l'ESI Toulouse, à charge à l'ESI de les affecter aux CID qui en ont le plus besoin.

Le CID 64 aura également un véhicule neuf.

- Stages.

L'assistant de prévention demande un recensement rapide afin d'obtenir des devis en début d'année.

La mutualisation entre les différents assistants de prévention permettant le remplissage optimum des stages est encouragée.

- **Achat d'un diable** pour escalier pour la CID31(Saint-Gaudens) est actée pour 300€ (budget 2013).

- **Stress** : CF prochain rapport annuel de prévention du médecin.

Points divers

1 - Le président du CHS a présenté le contenu d'une note à venir sur **Santé, sécurité au travail en cas d'attentat et d'agression.**

Rapidité, réactivité sont les termes à retenir.

1er réflexe appeler les 1ers secours et le médecin de prévention.

L'administration, le médecin de prévention, l'ISST, l'infirmière et l'assistant de prévention doivent assurer un soutien psychologique.

Le service RH DISI doit faire remonter l'information à la DG et informer l'agent sur les questions juridiques.

Le médecin de prévention doit mettre en place un protocole de surveillance.

Les services sociaux doivent informer l'agent sur les questions financières.

Sur le long terme un suivi des agents concernés devra être assuré. Le service RH assure le volet administratif.

2 - Le Docteur MASSAL nous informe que le Docteur PONS sera en disponibilité pour une année. Elle ne sera pas remplacée, les visites médicales classiques dans les locaux de la cité ne seront donc pas assurées, cependant si un agent est en difficulté Mme MASSAL prendra le relais.

3 - Il a été fait remarquer qu'il n'y avait plus de plan d'évacuation incendie à l'ESI Bordeaux Océan.



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI-SO Sud-Ouest

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse mél :

Adresse administrative :

Signature :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.